

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Les 20 engagements de François Hollande

Quels engagements « précis », François ?

- Politique - Au Parti Socialiste -

Date de mise en ligne : mercredi 19 mars 2003

Description :

Analyse des 20 propositions de François Hollande

Démocratie & Socialisme

Nous avons lu et relu, sans y croire les 20 « engagements d'action » contenus dans la motion de François Hollande.

...« nous proposons 20 engagements d'action précis. »...

Ca vous fera :

trois « campagnes », une « rencontre », trois « conférences », une « initiative », un « projet », une « proposition de loi », « l'expression d'un débat », une « grande réflexion citoyenne », un « mouvement », un « conseil », une « convention », des « forums décentralisés », et... des « assises »...

ouf !

La « proposition de loi », c'est pas pour interdire les licenciements boursiers, ne craignez rien...

Vérifiez ci-dessous : lisez... en 20 engagements !

Vous aurez droit à :

- 1) « l'initiative d'une rencontre européenne »
- 2) « une convention nationale pour une conférence internationale »
- 3) une « conférence annuelle sur les salaires »
- 4) une campagne « pour aider les salariés à défendre leurs droits »
et une campagne « pour la création de sections syndicales d'entreprises »
- 5) « s'opposer au gouvernement Raffarin sur les questions sociales »
- 6) « une grande réflexion citoyenne sur l'économie de besoin »
- 7) « une nouvelle étape de la décentralisation »
- 8) des « assises de l'éducation »
- 9) « une proposition de loi pour le civisme »
- 10) la « représentation de la France plurielle » dans le parti socialiste
- 11) un « tiers de renouvellement des candidats en 2004 »
- 12) un « conseil socialiste de femmes »
- 13) le PS « mouvement culturel »
- 14) « l'expression d'un débat contradictoire public sur l'écologie »
- 15) une « campagne d'adhésion dans les quartiers populaires »
- 16) une « conférence militante annuelle »
- 17) des « forums décentralisés de la gauche »

Coté promesse de débat, convention, conférence, assises, il n'y a que cela

Mais les précisions ? ... il n'y en a pas

ni sur les salaires

ni sur les licenciements

ni sur la précarité

ni sur les droits du travail

ni sur les 35 h
ni sur les retraites
ni sur la Sécu...

Vérifiez vous-mêmes :

ENGAGEMENT D'ACTION N°1 :

Le Parti socialiste est un acteur à part entière de la lutte contre la mondialisation libérale. L'Internationale Socialiste doit être complètement mobilisée autour de ces objectifs.

Le Parti socialiste participera aux mobilisations altermondialistes - notamment lors des prochains rendez-vous d'Evian lors du G8, puis à Paris et Saint-Denis lors du prochain Forum social européen. Il nous également faut ouvrir des discussions de fond, et sans concessions, avec les acteurs sociaux, les mouvements et les ONG.

Le Parti Socialiste prendra l'initiative d'une rencontre avec l'ensemble des partenaires du combat pour une autre mondialisation dans l'année qui vient pour débattre de nos objectifs communs. Une Convention Nationale viendra les ratifier avant de proposer une campagne internationale.

ENGAGEMENT D'ACTION N°2 :

La citoyenneté européenne, c'est d'abord consulter, par référendum, l'ensemble de la population du continent aux grandes étapes d'avancement de la construction de l'Union. **C'est pourquoi, en 2004, la ratification de la Constitution devra être soumise à un référendum.** Le Parti Socialiste organisera au préalable une consultation de ces militants pour déterminer sa position.

ENGAGEMENT D'ACTION N°3 :

Les socialistes français doivent être les premiers militants de l'Europe citoyenne, de l'Europe puissance. Nous devons gagner le concours de toutes les forces progressistes. **Nous devons donc construire un vrai Parti socialiste européen.** Nous devons faire du PSE un Parti transnational avec des dirigeants élus, des orientations débattues par l'ensemble des socialistes européens. Nous n'y serons pas les plus nombreux, à nous d'être les plus convaincants !

Pour les élections européennes de 2004, nous proposerons à nos partenaires du PSE d'élaborer un programme commun pour mener la bataille dans l'opinion européenne.

ENGAGEMENT D'ACTION N°4 :

Le Parti socialiste, pour valoriser le travail, milite pour que la France se donne les moyens d'une nouvelle politique salariale. Nous proposons la tenue d'une **Conférence annuelle sur les salaires, les conditions de travail et la précarité** qui réunira chaque année l'Etat, les représentants des salariés et ceux du patronat.

ENGAGEMENT D'ACTION N°5 :

*Le Parti socialiste est solidaire des combats que mènent les salariés pour la défense de leur emploi et l'amélioration de leurs conditions de travail. **Il faut faire vivre concrètement cette solidarité :***

Face aux licenciements abusifs et aux plans sociaux, le secteur entreprise, les fédérations et les collectivités locales que nous dirigeons doivent aider les salariés à défendre leurs droits.

Au delà, le Parti socialiste proposera de mener **une campagne pour la création de sections syndicales dans toute les entreprises.** Nous nous l'appliquerons d'abord à nous-mêmes en invitant nos adhérents à se syndiquer comme l'indiquent nos statuts.

ENGAGEMENT D'ACTION N°6 :

Le Parti socialiste refuse que la nécessité d'une réforme des retraites serve de prétexte à une remise en cause de

conquêtes sociales essentielles. C'est pourquoi, **nous nous opposerons clairement aux projets du gouvernement** en matière de protection sociale car ils portent atteinte à la cohésion et à la solidarité auxquelles nous sommes attachés.

ENGAGEMENT D'ACTION N° 7 :

Nous défendrons les services publics partout où ils sont menacés. Nous engagerons une grande réflexion citoyenne sur « l'économie des besoins ». **Nous opposons à l'ouverture du capital d'EDF et à tout changement du statut de La Poste.**

ENGAGEMENT D'ACTION N°8 :

Les socialistes proposeront une nouvelle étape de la décentralisation avec une véritable réorganisation des dotations de l'Etat pour corriger les inégalités territoriales et une refonte générale de la fiscalité locale. Ce projet sera partout présenté en opposition à celui de la droite.

ENGAGEMENT D'ACTION N°9 :

Le Parti socialiste s'opposera à la politique d'affaiblissement systématique du service public d'éducation mené par la droite.

Au lendemain de notre Congrès, le Parti Socialiste s'atèlera à l'organisation d'**Assises de l'Education** ouvertes à tous les partenaires de l'action éducative, afin d'ouvrir, un grand chantier de réflexion pour mettre en oeuvre ce plan global pour la société de l'éducation.

ENGAGEMENT D'ACTION N°10 :

Le Parti socialiste demandera le débat d'**une proposition de loi** qu'il déposera et qui rassemblera dans son dispositif les mesures permettant de redonner souffle à la notion de civisme (**livret citoyen, baptême républicain, service civique mixte, vote obligatoire...**).

ENGAGEMENT D'ACTION N°11 :

S'agissant de la juste représentation de tous, le Parti Socialiste n'échappe pas à la critique. Le Congrès de Dijon devra marquer, de ce point de vue, une rupture irréversible. C'est un combat majeur pour la dignité et l'égalité. **Il faut représenter la France telle qu'elle est, c'est-à-dire plurielle.**

Le parti socialiste s'engage à représenter dans ses instances (CN , BN...) la diversité de la société.

Le PS s'engage à favoriser l'élection de Français des DOM TOM ou issus de l'immigration. Il le fera notamment à l'occasion des scrutins de liste en 2004 pour les élections régionales et européennes.

ENGAGEMENT D'ACTION N°12 :

Les socialistes s'engagent, en dehors de toute contrainte législative, et dès les prochaines élections de 2004 à ce que :

Leurs candidats ne puissent cumuler le mandat de parlementaire européen avec la direction d'un exécutif local
Aucun candidat ne cumule une présence sur une liste pour les européennes et sur une liste pour les régionales
Aucun élu ne cumule plus dans le temps, au delà de trois renouvellements, le même mandat obtenu dans un scrutin de liste

A renouveler au minimum d'un tiers les candidatures éligibles sur les listes régionales et européennes

ENGAGEMENT D'ACTION N°13 :

Nous proposons la création d'un **conseil socialiste des femmes** ouvert aux militantes et aux sympathisantes réunissant toutes celles qui veulent faire vivre l'identité féministe du parti.

ENGAGEMENT D'ACTION N°14 :

Quels engagements « précis », Francois ?

Le Parti socialiste est aussi mouvement culturel. Il s'engagera avec les artistes et les intellectuels pour permettre, sur la base des expériences menées dans les grandes villes socialistes, de développer la création artistique et de la rendre accessible à tous.

ENGAGEMENT D'ACTION N° 15 :

Le Parti socialiste est écologiste. C'est pourquoi il s'engage, dans l'ensemble des collectivités qu'il anime, à favoriser l'expression d'un débat contradictoire et public qui éclaire les enjeux citoyens. Le parti socialiste s'engagera aux côtés de celles et ceux qui défendent le pluralisme des expertises, l'accès à l'information scientifique et l'intervention citoyenne.

ENGAGEMENT D'ACTION N°16 :

Pour élargir notre base militante :

Nous organiserons une campagne d'adhésion annuelle.

Nous mettrons en place un contrat de développement avec chaque fédération dans le cadre d'une décentralisation de notre parti avec davantage de moyens financiers pour les fédérations et les territoires qui ont besoin d'un soutien spécifique. **Nous désignerons à côté du secrétaire national aux fédérations, un secrétaire adjoint chargé exclusivement du soutien aux petites fédérations. Un secrétariat national à l'Outre-Mer sera créé.**

Nous agissons spécifiquement sur les quartiers populaires afin d'y développer de nouvelles sections socialistes et en impliquant plus fortement les élus locaux dans la définition des priorités territoriales et thématiques.

ENGAGEMENT D'ACTION N°17 :

Pour un Parti socialiste à l'image de la société, nous proposons l'application immédiate des dispositions suivantes : L'ensemble des instances (CF, CN, BN) sera renouvelé d'un tiers dès ce congrès.

Le Bureau National sera composé de 54 membres issus des motions et **de 10 premiers fédéraux.**

Les collèges des instances nationales (CN, BN) et des Conseils Fédéraux, désignés à la proportionnelle des motions comporteront obligatoirement au moins 40% de femmes. **Chaque motion devra désigner 40% de femmes parmi ses représentants, sinon ses postes ne seront pas pourvus.**

Dès 2004, le cumul de candidatures sur une liste régionale et une liste européenne ne sera pas possible. Il sera mis fin au cumul entre un mandat parlementaire et un mandat de président d'exécutif en 2007.

Le cumul dans le temps sera limité à trois mandats consécutifs pour les élections à la proportionnelle.

Les listes à la proportionnelle aux élections européennes et aux élections régionales devront comporter au moins **un tiers de nouveaux candidats.**

Les listes de candidatures devront favoriser l'élection de camarades issus de l'Outre-Mer et de l'immigration.

ENGAGEMENT D'ACTION N° 18 :

Pour un Parti socialiste plus démocratique, nous renforcerons l'implication de tous les adhérents dans les décisions et l'action collective grâce à :

Une conférence militante annuelle pour trancher avec les adhérents, des choix engageant l'orientation du Parti en dehors des enjeux de pouvoir,

La consultation directe des adhérents sur des questions d'actualité à la suite d'un débat préparé au Conseil fédéral puis en Conseil National. Elle sera organisée à l'initiative du bureau national ou à la demande de 35 fédérations ou de 15% des adhérents,

Une utilisation des nouveaux moyens de communication pour développer les échanges militants. Internet est un outil précieux pour mettre à disposition des ressources et des outils militants pour mutualiser les idées et les débats. Une rencontre nationale sur les conséquences d'Internet sur le fonctionnement du parti sera organisée.

ENGAGEMENT D'ACTION N°19 :

Nous proposons que la première conclusion de notre Congrès soit de lancer des « **forums décentralisés de la Gauche** » où, dans les grandes villes, les départements, les régions, les responsables, les militants mais aussi les

citoyens, voulant préparer ensemble l'alternance, confronteront leurs idées et débattront des convergences nécessaires. En Outre-Mer, des conférences nationales des socialistes et des progressistes seront réunies chaque année.

Cette initiative permettra de **préparer les élections régionales de 2004** et favorisera l'élaboration du Projet commun qu'une coalition Arc-en-Ciel pourrait présenter pour les échéances majeures de 2007. **Elle justifiera des candidatures communes à l'occasion des différents scrutins.**

ENGAGEMENT D'ACTION N°20 :

Le congrès de Dijon doit être l'occasion de lancer un processus de dialogue avec le mouvement social. Pour renouer un lien de confiance avec les acteurs sociaux, syndicats, associations, leurs représentants seront invités dans nos instances fédérales et nationales pour débattre ensemble des sujets qui les concernent.